

En présence de Mmes Desault, Veyrune, Leclerc, Chassard, Robert, Pizzimenti et Brunet, enseignantes et de Mme Morise, directrice

de Mme Thibon, représentant la CCPS et de Mme Zaragoza représentant la mairie,
de Mmes Maillet, Cadaureille, Matheu, Zanni, Fanjaud et M. Renier, parents d'élèves.

Travaux – Installations – Equipements - Sécurité :

Aménagement de la salle de jeux : grande satisfaction les travaux ont été exécutés pendant les vacances de février par l'entreprise Tabusse : un placard sur mesure pour le rangement du matériel de motricité et de vidéo. L'équipe enseignante est très contente. Il est prévu que ce placard soit peint, la couleur reste au choix des enseignantes qui pensent à un fond uni pour un éventuel projet ultérieur de fresque avec les enfants de l'école.

Isolation phonique du petit couloir : Ces travaux ont été réalisés le mercredi 23 février.

Réglage du chauffage problématique : Mme Thibon informe l'assemblée que la mise en place de thermostats sur les radiateurs des classes côté sud (classes de Petite section + dortoir) est prévue pour la première semaine de juillet 2011. En effet ces travaux ne sont réalisables qu'en dehors du temps scolaire et période de chauffe.

Les vélos sont réparés.

La commission de sécurité est venue le 19 janvier 2011. Cette commission a émis un avis défavorable. Des aménagements ont été demandés : balustrade pour le préfabriqué, réparation d'une crémone, changement de rideaux, désencombrement des couloirs. La CCPS et l'école ont tout mis en œuvre pour effectuer rapidement ces petits travaux et la commission devrait alors émettre un avis favorable. Seul le déplacement de l'imprimante, demandé lors de cette visite pose problème.

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le jeudi 24 février en présence du lieutenant Michel Lelut, pompier à Sommières, de M. Bonfanti et de la police municipale. Cet exercice s'est très bien déroulé, les classes ont évacué l'école en 3 minutes. Le lieutenant a éclairci de nombreux points essentiels pour l'évacuation correcte de l'école. Un autre exercice de ce type est prévu lors du 3^{ème} trimestre.

L'utilisation de l'appartement au-dessus de l'école : Mme Morise demande l'utilisation exclusive pour entreposer du matériel et pour les visites médicales voire pour le décroisement.

Elle demande également que soit prévu un nettoyage avant les visites médicales (avril) et de façon ponctuelle ensuite. Une discussion s'engage ensuite pour savoir comment cet appartement pourrait être aménagé à moindre coût pour que son utilisation soit plus fréquente par des groupes d'enfants.

Mme Thibon propose de réfléchir avec la mairie de Calvisson à un projet précis, de savoir si l'exclusivité de l'utilisation reviendra à l'école (l'école de musique avait demandé ces locaux) et demande à l'équipe enseignante de cibler ses besoins.

Pour ce qui concerne les travaux Mme Thibon propose une réunion trimestrielle(hors conseil d'école), entre la CCPS, la mairie, la directrice et l'APE. Cette proposition est faite sous le contrôle de M. Valette (président de la communauté de commune) pour améliorer la communication entre les partenaires et que les retours des demandes de travaux soient plus rapides et transparents.

Cantine, hygiène, garderie :

Pas de problèmes particuliers : tous les partenaires semblent satisfaits du marché avec Sodexo. 3 Mamans du bureau de l'APE ont déjeuné à la cantine de l'élémentaire le lundi 14 mars et ont trouvé le repas copieux et goûteux.

Informations des familles :

Inscriptions pour la rentrée 2011 : Elles ont commencé et ont lieu tous les vendredis de 17h à 18h à l'école. A ce jour 22 nouveaux élèves nés en 2008 sont inscrits.

Mme Thibon explique que les dates d'inscriptions en mairie (de janvier à avril) sont les mêmes dans toute la communauté de communes, et ce dans un souci de transmission des effectifs à l'Inspection de circonscription et d'ajustements éventuels.

Vie scolaire :

Fête du livre : Mi février Les G.S. ont été récompensées pour la création de leur poème à l'occasion de la fête du livre de Calvisson: 3 jolis panneaux ont pu être admirés au cours de l'exposition.

Le judo : Sébastien Arnaud, professeur de judo à Congénies vient à l'école initier les enfants à son art martial. Pour les G.S. c'est terminé, chacun a reçu une médaille à l'issue des 10 séances. Les M.S. ont commencé à leur tour. Les P.S. bénéficieront de 5 séances à partir du 21 mars.

La classe d'Alice Morise (PS) a rencontré à Junas des correspondants: visite d'une ferme, découverte de l'école, pique-nique. Tout s'est bien passé : les enfants ont apprécié le pique nique.

Les classes de Viviane et de Christine L. (GS et MS) iront à Mus le 22 mars.

Le carnaval de l'école aura lieu le 18 mars 2011 pour thème « le printemps » : les parents qui le souhaitent pourront accompagner les enfants pendant le défilé animé par les musiciens de « Cabr'e Can » : départ 14h30. Le petit bal qui suivra sera réservé aux enfants et aura lieu dans la cour de l'école.

Les sorties de fin d'année restent à déterminer.

Le dortoir : Dans le préfabriqué, une quarantaine d'enfants de PS viennent quotidiennement faire la sieste. Ils ont véritablement des difficultés à s'endormir. Les enfants qui mangent à la cantine sont couchés vers 13h15 par le personnel de cantine mais ils sont nombreux et en plus l'arrivée de leurs camarades à 13h50 les perturbe d'autant plus que le rideau occultant a du être retiré depuis le passage de la commission de sécurité. Les maîtresses de petite section proposent de venir surveiller elles-mêmes le dortoir pour améliorer la qualité de l'endormissement des enfants, de 13h15 à 14h.

Questions diverses :

L'A.P.E. propose d'acheter un vidéoprojecteur avec le bénéfice de la vente des sacs et des torchons. Elle soumet aussi l'idée de remettre un dictionnaire couvrant les années d'école élémentaire à chaque enfant partant au CP.

Sécurité : Plusieurs enfants ont failli être renversés par des véhicules devant l'école ces derniers temps. L'école n'étant pas signalée, et avant qu'il y ait un accident, nous demandons la mise en place de signalisation et afin de limiter la vitesse une présence plus régulière des policiers municipaux.

De plus des parents se garent quotidiennement sur les trottoirs ou dans le passage qui mène au tennis. Ces incivilités posent de graves problèmes de sécurité et entraînent des difficultés pour la circulation des piétons, poussettes, vélos. Mme Zaragoza affirme qu'elle transmettra rapidement ce dossier à M. le maire. Il est demandé à Mme Morise de fermer la barrière et de mettre un mot dans les cahiers des enfants appelant à plus de civisme.

Affichage : les parents demandent qu'un double affichage (porte principale et porte des petites sections) soit systématisé.

Fin de la réunion 20h15

N'hésitez pas à nous retrouver sur le blog <http://lespequelets30.canalblog.com/> ou sur notre adresse internet apelespequelets@hotmail.fr

Stéphanie Fanjaud, pour les parents d'élèves élus.